

ELF – DENSO

Saison 2008

Championnat National 'AutoSport' de Rallye Automobile 12^{ème} édition



REGLEMENTATION CHAMPIONNAT

• **Présentation Générale du Championnat**

Le Club AutoSport organise pour la présente saison, la douzième édition du Championnat National de Rallye Automobile. Ce championnat est dénommé '**ELF – DENSO -- Saison 2008**'.

Cette saison 2008 comprendra 5 épreuves dont 4 rallyes et un slalom.

• **Patronages**

Ce championnat est organisé avec la collaboration des partenaires suivants:

Partenaire principal	Leal & Co. Ltd. (ELF et DENSO)
Partenaires associés à l'organisation	La Sentinelle Ltée. (L'EXPRESS) Viva Voce Ltée. (RADIO 1) Axess Ltd. (UNIVERS M) Plaspak Ltd. (PLASPAK PLASTICS) Trio Development Ltd.
Partenaires associés aux épreuves	Rey & Lenferna Ltd. (LUCAS) TeleEye (Mauritius) Ltd. Tiremaster Ltd. (PIRELLI) Axess Ltd. (BETA) Toyota Mauritius Ltd. (TOYOTA)

• **Comité d'Organisation / Responsables**

Coordinateur	M. JJ Collen
Directeur de l'Organisation	M. Benoît Bancilhon
Secrétaire	M. Jocelyn Fanchette
Trésorier	M. Gilbert Fanchette
Marketing et Publicité	M. Benoît Bancilhon
Relations avec la presse	M. Alain Dalais
Matériel et équipement	MM. Robert Koenig, Michel Bancilhon
Organisation technique des épreuves	M. Jocelyn Fanchette, M. Eliel Donat
Consultant Sécurité / Formation	M. Gilbert Fanchette
Vérifications Techniques	M. Jean Auguste, M. Bernard Marion, M. Christopher Bouic
Relations avec les concurrents	Mme. Christiane Froget
Protocole et remise des prix	M. Mike Froget
Relations avec les officiels	M. Denis Adolphe, M. Benoît Bancilhon,
Productions audiovisuelles	M. Robert Koenig Jr., M. Alain Grenouille
Membres	MM. Thierry Godère, Alain Marie

• Calendrier

EPREUVE NO.	DATE	EPREUVE	COEFFICIENT
1	13 juillet	Trophée LUCAS	2
2	17 août	Rallye TeleEye	2
3	5 octobre	Slalom PIRELLI	1
4	9 novembre	Trophée BETA	2
5	7 décembre	12^{ème} Ronde TOYOTA	2

Remise des prix du championnat : Samedi 13 décembre

Notes:

- Les organisateurs se réservent le droit de modifier les dates mentionnées plus haut ou l'ordre des épreuves.
- Le lieu et l'heure de la remise des prix du championnat 2008 seront confirmés ultérieurement.

• Inscriptions / Briefing

Les inscriptions au championnat se feront chez Tiremaster Ltd., zone industrielle, Phoenix du 25 juin au 3 juillet 2008.

Aucun engagement ne sera accepté après la clôture des engagements le jeudi 3 juillet à 16h00.

Un briefing obligatoire pour au moins un membre d'équipage sera prévu pour chaque épreuve. L'absence des deux membres d'équipage au briefing entraînera l'exclusion.

Le briefing de la 1^{ère} épreuve se fera le vendredi 4 juillet à 17h30 chez Tiremaster Ltd.

• Equipages

Pour toutes les épreuves, les départs ne seront autorisés qu'aux équipages exclusivement composés de deux personnes. Les deux membres de l'équipage seront désignés comme pilote et co-pilote, non interchangeable.

Tout concurrent s'inscrivant à une épreuve comme pilote devra détenir un permis de conduire valide et délivré il y a plus de deux ans avant la date de l'épreuve.

Tout pilote inscrit aux épreuves organisées par le Club AutoSport en 2008 et qui participerait, soit en tant que participant, organisateur ou officiel, à une épreuve qui n'aurait pas obtenu l'aval des autorités sera immédiatement exclu du championnat 2008 et ne pourra se représenter à aucune autre épreuve du club AutoSport pour l'année 2008.

Tout co-pilote inscrit aux épreuves organisées par le Club AutoSport en 2008 et qui participerait, soit en tant que participant, organisateur ou officiel, à une épreuve qui n'aurait pas obtenu l'aval des autorités ne pourra se représenter à aucune autre épreuve du club AutoSport pour l'année 2008.

La présence de tout pilote ou de tout co-pilote comme spectateur à une épreuve automobile qui n'aurait pas obtenu l'aval des autorités sera considérée comme un signe d'encouragement à l'organisation de ce type d'épreuve. En conséquence, le Collège des Commissaires prendra des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion du championnat 2008, et au refus d'inscription à toute autre épreuve du championnat 2008.

• Groupement de Pilotes et Copilotes

Il sera créé un groupement de pilotes et copilotes dont les membres au nombre de 5 seront nommés par le comité d'organisation de rallye 2008 du club AutoSport.

Le rôle principal de ce groupe sera d'agir comme lien entre les pilotes et copilotes participant au Championnat de Rallye 2008 et le comité d'organisation du championnat 2008 afin de fluidifier la communication entre les parties concernées. De plus, ce groupement aura pour objectifs de :

- Présenter au comité d'organisation les points de vue des pilotes et copilotes sur tout point ayant trait au championnat. Les participants auront donc à se référer aux membres de ce groupement pour tout éclaircissement sur le déroulement des épreuves et du championnat en général.
- Présenter aux pilotes et copilotes les explications nécessaires relatives aux règlements et autres décisions prises par le comité d'organisation.
- D'évaluer le comportement des pilotes et copilotes pendant toute la saison (pendant et entre les épreuves), pour en discuter avec le comité d'organisation.

Les membres du Groupement des Pilotes et Copilotes seront pour cette saison 2008 :

MM. Rayhan Alladeen, Farouck Begue, Irvine Cornette, Alain Duval et Rajesh Ramdenee.

• Reconnaissances et nuisances

Il est strictement défendu d'effectuer des reconnaissances dans les spéciales mentionnées ci-dessous dans les voitures inscrites au championnat ou aux épreuves sous peine de mise hors course et/ou d'exclusion du championnat.

Bras D'Eau	Saint-Géran	La Nicolière
Pont Bon Dieu	Salazie	Villebague
Nicolière – La Bergerie	Salazie – Villebague	L'Escalier Branch Road
L'Espérance	Wooton	La Cannelière
La Pipe	Midlands	Le Val
La Ferme	Chamarel	Fantaisie
Choisy	Plaine-Champagne	Champagne – Les Mares
Les Mares	Pétrin	Bassin Blanc

Afin d'éviter toute reconnaissance abusive sur les différentes spéciales, le programme final de chaque épreuve figurera dans le Règlement Particulier de l'épreuve, règlement qui ne sera distribué qu'au briefing.

De plus, les dates, horaires et nombres de reconnaissances pour chaque spéciale seront limités et ces renseignements seront communiqués dans le règlement particulier de chaque épreuve.

En reconnaissance, comme au cours des épreuves, les concurrents se doivent de respecter scrupuleusement le code de la route et d'apporter le minimum de gêne aux riverains des routes empruntées. Il y va de l'avenir du sport automobile et de sa popularité auprès du public.

Des contrôles de vitesse seront effectués sur les tronçons de liaison. En cas d'excès de vitesse, des pénalisations seront appliquées, la pénalité pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve (Voir le Règlement Particulier de chaque épreuve pour les détails des pénalisations).

• Pneumatiques

Les 'slicks' sont interdits et doivent obligatoirement être remplacés par des pneumatiques à sculptures moulées.

Les pneumatiques moulés sont autorisés dans tous les groupes.

Le panachage des pneumatiques 'sec' avec les pneumatiques 'pluie' est rigoureusement interdit.

Toutes les modifications de pneumatiques (retailage, rechapage, traitement de surface, etc..) sont interdites.

• Publicité

Les emplacements réservés aux organisateurs pour la publicité collective obligatoire, non rachetable sont:

- Les panneaux de compétition (40 X 35cm) fournis par les organisateurs. L'ensemble des panneaux de portière ne pourra en aucun cas être découpé et devra être collé exclusivement sur les portes avant de la voiture.
- Une surface de 33 x 9 cm sur chaque aile avant (Partenaire/s associé/s à l'épreuve).
- Le pare-choc avant (1 autocollant AutoSport 27 X 8 cm).
- Un bandeau de 10 cm de haut sur toute la largeur de la partie supérieure du pare brise. (ELF, AutoSport et DENSO)
- Une surface de 27 X 8 cm sur le coffre (PIRELLI).
- Une Plaque Rallye sur la lunette arrière.
- Le capot (Partenaire/s associé/s à l'épreuve).
- Toute/s autre/s publicité/s distribuée/s par l'organisation est/sont obligatoire/s, les emplacements étant néanmoins libres.
- (Voir Annexe 1 – Page 6)

• Classements - Epreuves

Sera pris en considération pour le classement de chaque épreuve, le cumul des temps réalisés lors des épreuves spéciales.

Les classements seront établis par addition des temps réalisés avec les pénalisations encourues exprimées en temps. Celui qui aura obtenu le plus petit total sera proclamé vainqueur.

Les classements suivants seront établis :

- Un classement par 'Classe'
- Un classement des 3 premiers au 'Scratch'

• Classements championnat / Champion de Maurice

Le classement au championnat sera établi uniquement pour les pilotes, et ceux-ci auront la liberté de changer de co-pilote en cours de championnat.

Seuls les pilotes inscrits au championnat seront alloués des points.

Les pilotes de nationalité étrangère seront aussi classés au championnat. Il ne sera établi qu'un seul classement au championnat, toutes nationalités des pilotes confondues.

Toutefois, le premier pilote mauricien au classement scratch final sera déclaré 'Champion de Maurice de Rallyes 2008', (Champion National 2008).

Les coefficients suivants seront appliqués pour le classement au championnat:

Epreuve 1	Coefficient 2
Epreuve 2	Coefficient 2
Epreuve 3	Coefficient 1
Epreuve 4	Coefficient 2
Epreuve 5	Coefficient 2

Compteront pour les classements du Championnat, les résultats de toutes les épreuves après application du coefficient de chaque épreuve.

Le cumul des points obtenus dans les catégories 'Général' et 'Classe' de chaque épreuve multiplié par le coefficient de l'épreuve déterminera le classement 'Scratch' au championnat.

La répartition des points au Général et en Classe sera comme suit:

GENERAL

- 20, 15, 12, 10, 8, 6, 4, 3, 2, et 1 points aux dix premiers.

CLASSE

- 5,3,2 et 1 points aux 4 premiers.

• Coupes Groupes N, A et F

Les Coupes Groupes N, A et F sont ouvertes à tous les pilotes du championnat.

Les points attribués au classement des Groupes seront comme suit:

- 10, 8, 6, 5, 4, 3, 2, et 1 points aux huit premiers.

Exemple : Un pilote engagé dans le Groupe N et s'étant classé 3ème aura 6 points dans l'épreuve (multiplié par le coefficient de l'épreuve). Ses points seront cumulés pour toutes les épreuves du championnat. Idem pour les groupes A et F.

Pour chaque coupe (N, A et F), le classement final sera établi par l'addition des points obtenus lors des cinq épreuves du championnat.

Il sera autorisé à un même pilote d'accumuler des points dans les trois différents groupes pendant la saison.

Le Club AutoSport remettra en fin d'année, une coupe aux trois pilotes totalisant le plus grand nombre de points dans chaque Groupe.

• Allocation des points dans les Classes – Regroupement des concurrents

Classes N1, F11 et A5

Si le nombre de participants au départ dans l'une des Classes susmentionnées est inférieur à 3, ces concurrents seront transférés pour les besoins de l'allocation des points au championnat dans la/les Classe/s supérieure/s, dans les Groupes, et ce jusqu'à la création de classes combinées comportant au minimum 3 concurrents.

Les concurrents dans la Classe N1 pourront ainsi être transférés jusqu'à la Classe N2, les concurrents en F11 jusqu'à la Classe F12 et les concurrents en A5 jusqu'à la Classe A6, au maximum.

Classes N2, F12 et A6

Si le nombre de participants au départ de l'une des Classes susmentionnées n'atteint pas au minimum 3, les concurrents des Classes inférieures dans les Groupes y seront transférés.

Note

Ce regroupement de Classes n'ira pas au-delà des Classes N2, F12 et A6, même si le nombre minimal de 3 concurrents n'est pas atteint lors du regroupement jusqu'à ces Classes.

Classes N3, N4, F13, F14, A7 et A8

Ces Classes resteront inchangées irrespectifs du nombre de concurrents y figurant.

Classes GT9 et GT10

Pour les concurrents du groupe GT, s'il y a moins de 5 partants dans une des deux classes qui le composent, les concurrents de celle-ci seront classés dans la classe correspondante du Groupe N (GT9 avec N3 et GT10 avec N4)

Bonification

Tout pilote ayant pris le départ des 5 épreuves du championnat se verra automatiquement attribué un bonus de 10 points supplémentaires en fin de saison s'il est engagé aux 5 épreuves sur une voiture du même type (même Groupe et même Classe de cylindrée).

• Remise des prix

Les résultats de chaque épreuve seront proclamés dans l'heure qui suit la fin de celle-ci.

Il n'y aura qu'une seule remise des prix cette année, en fin de saison, soit le samedi 13 décembre.

• Brides de Turbo

A noter que toutes les voitures équipées de Turbo compresseur doivent impérativement être munies de brides de Turbo selon la Règlementation Technique du Club AutoSport sauf dans certains cas spécifiques.

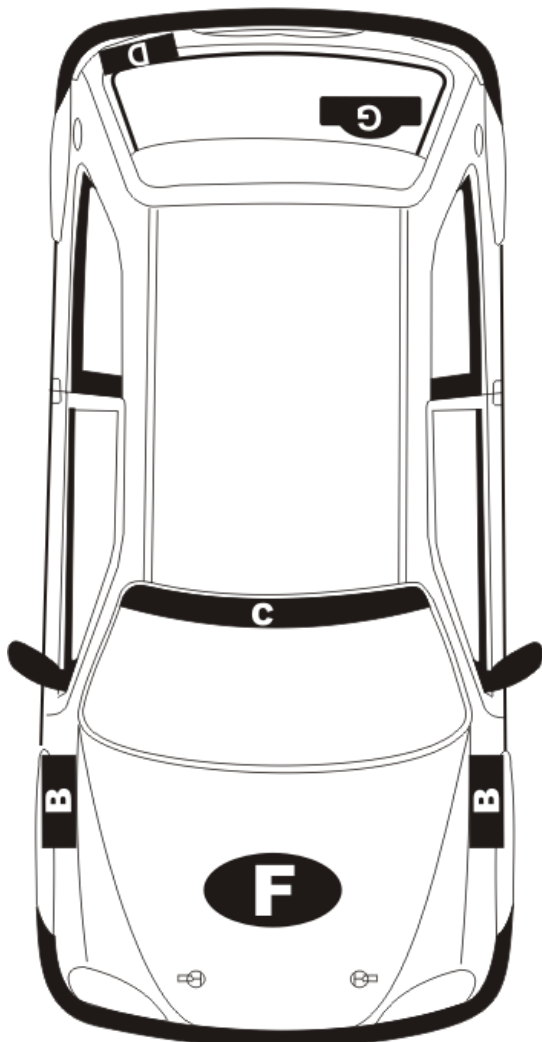
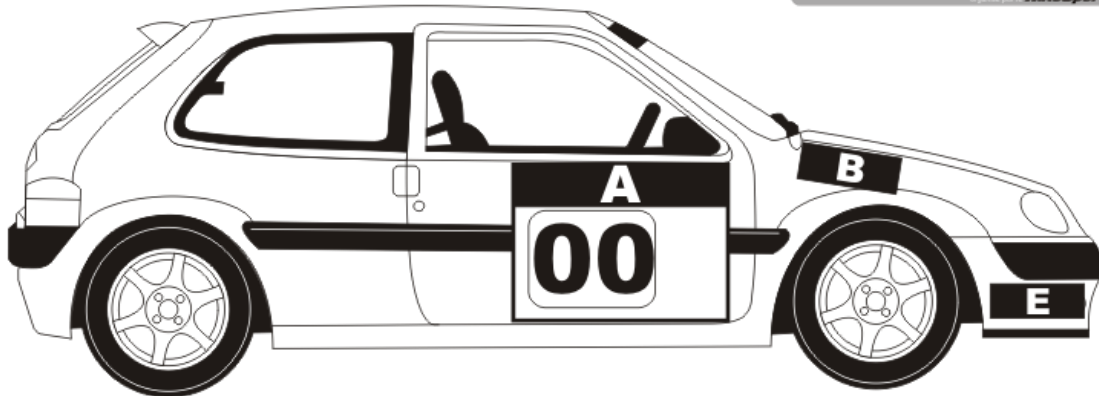
Un contrôle sera effectué par les Commissaires Techniques qui procéderont au marquage des turbos.

Chaque équipage sera seul responsable du marquage du turbo équipant leur voiture et éventuellement d'un turbo de rechange en prenant rendez vous avec un Commissaire Technique au moins 48 heures avant la vérification technique de toute épreuve.

A tout instant lors d'une épreuve un contrôle du marquage pourra être effectué.

Tout équipage dont la voiture ne serait pas conforme à la réglementation régissant les brides des turbos et le marquage des turbos sera de facto mis hors course de l'épreuve, la sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion du championnat en cas de récidive. (Voir Article 1.3.8 et 1.3.10 du Règlement Standard Rallies – Edition 2006)

**ANNEXE 1
EMPLACEMENTS RESERVES AUX ORGANISATEURS POUR LA PUBLICITE
COLLECTIVE OBLIGATOIRE, NON RACHETABLE**



- A** Les panneaux de compétition (40x 35 cm)
- B** Partenaire/s associé/s à l'épreuve (33 x 9 cm)
- C** Bandeau de pare brise (100 x 10 cm)
- D** Pirelli (8 x 27 cm)
- E** AutoSport obligatoire X 1 (8 x 27 cm)
- F** Partenaires/s associés à l'épreuve
- G** Plaque de rallye

Toute/s autre/s publicité/s distribuée/s par l'organisation est/sont obligatoire/s, les emplacements étant néanmoins libres

